OBSERVATOIRE DE LA CÔTE NOUVELLE-AQUITAINE
Réseau d'experts au service du littoral

BRGM Nouvelle-Aquitaine
Parc technologique Europarc
24, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

tél : 05 57 26 52 70
fax : 05 57 26 52 71
www.observatoire-cote-aquitaine.fr

Réf. : CPTR_BDX_2025_022 *Pessac, le 10/11/2025*

Compte-rendu du Réseau tempêtes

Objet : Bilan de la tempête Benjamin (23 octobre 2025)

Rédacteurs : A. ROBINET, L. MARTINS

Entité : BRGM/DAT/GDO/NVA/BDX

Organismes et collectivités ayant contribués aux observations : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Office National des Forêts (ONF), Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), Communauté de Communes de l'ile de Ré, Communauté d'Agglomération Pays basque, Mairie de Soorts-Hossegor, Mairie de Capbreton, Mairie de Bidart, Centre de la Mer de Biarritz,

Diffusion : Aux membres du Réseau tempêtes de l'OCNA par courriel et au public via le site internet de l'OCNA. En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : Cécile Le Gall, Directrice régionale du BRGM Nouvelle-Aquitaine

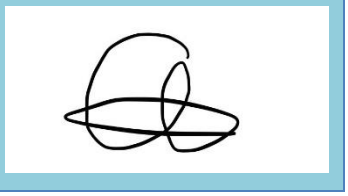

1. Préambule

Le Réseau tempêtes est une émanation de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) dont la mission générale est de surveiller le littoral face aux tempêtes et évènements érosifs brutaux. À l'heure actuelle, il déploie une organisation technique et humaine sur 800 km de côte, de la baie de l'Aiguillon en Charente-Maritime à la frontière espagnole au Pays basque, et met en relation des spécialistes pour observer les impacts des tempêtes sur le littoral de la région Nouvelle-Aquitaine et mieux comprendre ces phénomènes.

Ce compte-rendu propose une synthèse des informations recueillies sur la tempête Benjamin, 1er évènement tempétueux marquant de la saison hivernale 2025-2026. Il inclut en particulier :

- Une description des caractéristiques météo-marines de l'évènement (section 1) ;
- Un bilan des impacts observés (section 2) ;
- Un inventaire des observations réalisées dans le cadre du Réseau tempêtes (section 3).

Ce compte-rendu sera incorporé au sein d'un rapport annuel, produit après la fin de la saison hivernale 2025-2026, dont l'objectif est de fournir une description plus globale des caractéristiques météo-marines et des impacts observés au cours de cette saison hivernale. Les éléments du présent compte-rendu pourront ainsi être repris et complétés ultérieurement dans ce rapport.

Véritable réseau d'experts au service du littoral, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine est chargé de suivre l'érosion et la submersion sur le littoral régional. Le BRGM et l'ONF sont les porteurs techniques du projet, financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements de la Gironde, des Landes, de la Charente-Maritime, la communauté d'agglomération Pays basque, le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), le BRGM et l'ONF.

2. Description des caractéristiques météo-marines de l'évènement

Le passage de la tempête Benjamin sur la France a été à l'origine de conditions météo-marines relativement intenses sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine le jeudi 23 octobre 2025.

Lors du passage de cette tempête la pression de surface est restée relativement élevée haute, avec des valeurs minimales de pression mesurées autour de 996-1002 hPa aux stations de Chassiron, Biscarrosse et Socoa (Tableau 1, Figure 1). En revanche, cet évènement s'est traduit par des conditions de forts vents qui se sont amorcées dès la journée du mercredi et ont déclinés le jeudi soir, avec une intensité relativement comparable du nord au sud de la région. Le vent moyen (en rafale) a atteint des valeurs maximales de 81-96 km/h (123-130 km/h) aux stations de Chassiron, Cap Ferret et Socoa (Tableau 1,Figure 2). Les vents les plus forts ont été enregistrés à la station de Saint-Clément-des-Baleines avec un vent moyen maximal de 100 km/h et un vent en rafale de 142 km/h (Tableau 1, Figure 2).

Cette tempête a généré de fortes vagues qui ont atteint l'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine, avec un pic d'intensité qui s'est produit jeudi matin autour de 6-9 h CET. Des hauteurs significatives maximales de vagues de 5,6 à 8,0 m et des hauteurs maximales de vagues de 9,4 à 16,6 m ont été relevées aux bouées Oléron Large, Cap Ferret et Saint-Jean-de-Luz (Tableau 2, Figure 3). Ces conditions météo-marines se sont accompagnées de coefficients de marée modérément élevés de 81 et 83 pour la journée du jeudi. Le niveau marin total maximal (surcote maximale de marée haute) a atteint 6,64 m Cote Marine (0,64 m) au marégraphe de La Rochelle La Palice, 4,74 m CM (0,52 m) au marégraphe d'Arcachon Eyrac et 4,49 m CM (0,32 m) au marégraphe de Saint-Jean-de-Luz Socoa (Tableau 3, Figure 4).

La vigilance prévue par Météo-France pour le risque de vagues-submersion pour la majeure partie de la journée du jeudi était orange pour les départements de Gironde, Landes et Pays basque et jaune pour le département de Charente-Maritime.

Le bulletin de surveillance érosion du Réseau tempêtes de l'OCNA, paru le mercredi 22 octobre 2025, prévoyait un indice érosif de niveau MOYEN autour des marées hautes du jeudi et du vendredi sur l'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine. Un niveau FORT était également prévu autour des marées hautes du jeudi, de manière ponctuelle en Charente-Maritime, dans le Nord Gironde, aux abords des passes du Bassin d'Arcachon ainsi que dans le Nord Landes.

Tableau 1 - Pression minimale, vent moyen maximal, vent en rafale maximal observés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : Météo France, meteociel.fr

	Pression minimale (hPa)	Vent moyen maximal (km/h)	Vent en rafale maximal (km/h)
Les Baleines	non mesurée	100	142
La Rochelle	995,8	66	119
Chassiron	995,9	81	123
Cap-Ferret	non mesurée	96	132
Biscarrosse	1002	85	130
Capbreton	non mesurée	68	109
Socoa	1002,3	93	129

Tableau 2 - Hauteur significative maximale, hauteur maximale, période significative maximale et direction pic moyenne des vagues mesurées au large du littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : CEREMA/CANDHIS

	Hauteur significative maximale (m)	Hauteur maximale (m)	Période significative maximale (s)	Direction pic moyenne (° Nord)
Oléron Large	7,2	16,6	11,5	263
Cap Ferret	8,0	13,9	12,1	282
Anglet	non mesurée	non mesurée	non mesurée	non mesurée

Saint-Jean-de-Luz	5,6	9,4	12,2	307

Tableau 3 - Niveau d'eau total maximal et surcote de marée haute maximale mesurés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. CM = Cote Marine, définie par rapport au zéro hydrographique. Les niveaux des plus hautes mers astronomiques (PHMA) fournis dans les Références Altimétriques Maritimes du SHOM sont reportés dans le tableau à titre indicatif. Source : data.shom.fr

	PHMA (m CM)	Niveau d'eau total maximal (m CM)	Surcote de marée haute maximale (m)
La Rochelle La Pallice	6,87	6,64	0,64
Ile d'Aix	6,95	6,61	0,59
La Cotinière	6,31	5,74	0,30
Royan	6,03	6,03	0,78
Port-Bloc	5,90	5,77	0,62
Arcachon Eyrac	4,91	4,74	0,52
Mimizan	4,40	4,81	0,54
Bayonne Boucau	4,84	4,43	0,43
Saint-Jean-de-Luz	4,97	4,49	0,32

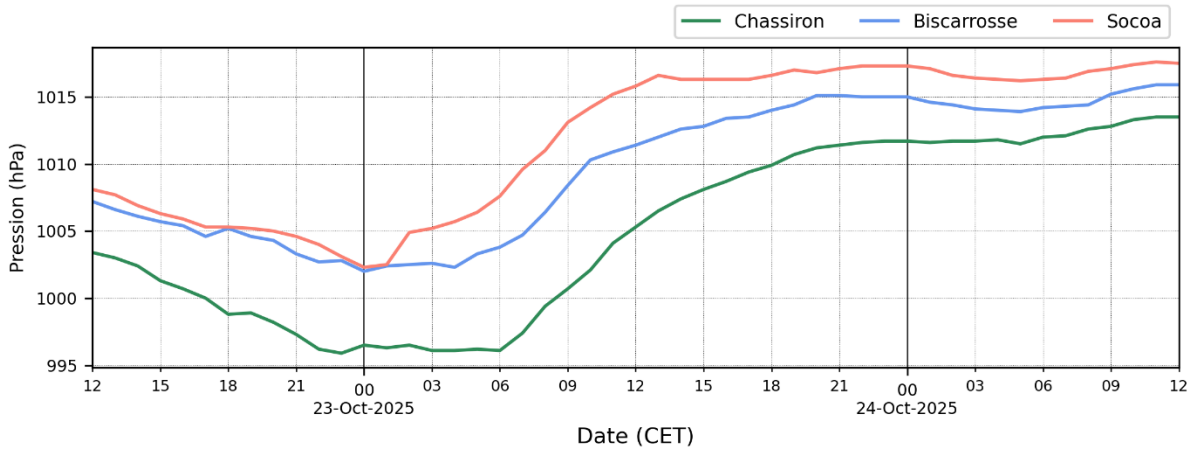

Figure 1 – Évolution temporelle de la pression mesurée aux stations de Chassiron (courbe verte), Biscarrosse (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

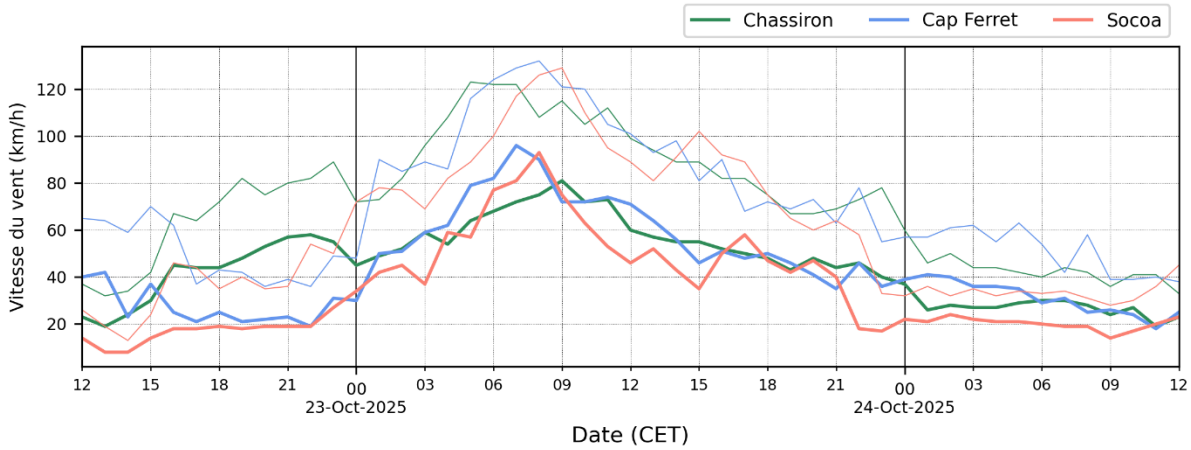

Figure 2 – Évolution temporelle du vent moyen et du vent en rafale mesurés aux stations de Chassiron (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

Figure 3 – Évolution temporelle des conditions de vagues mesurées aux bouées CANDHIS Oléron Large (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Saint-Jean-de-Luz (courbe rose). Hs = hauteur significative des vagues ; Hmax = hauteur maximale des vagues ; Ts = période significative des vagues ; Dp = direction pic des vagues ; Dspr = étalement directionnel des vagues. Les lignes noires en pointillés dans la troisième figure indiquent des directions cardinales de référence. Sources : CEREMA/CANDHIS.

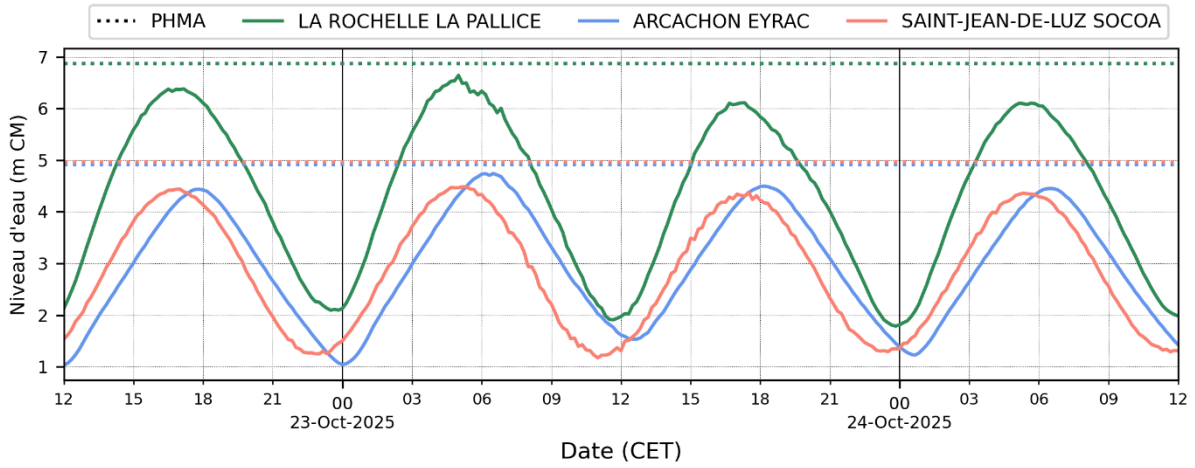

Figure 4 – Évolution temporelle des niveaux d'eau mesurés aux marégraphes de La Rochelle La Pallice (courbe verte), Arcachon Eyrac (courbe bleue) et Saint-Jean-de-Luz Socoa (courbe rose). Les lignes colorées en pointillés indiquent le niveau des plus hautes mers astronomiques (PHMA) pour chacun de ces marégraphes. Sources : data.shom.fr.

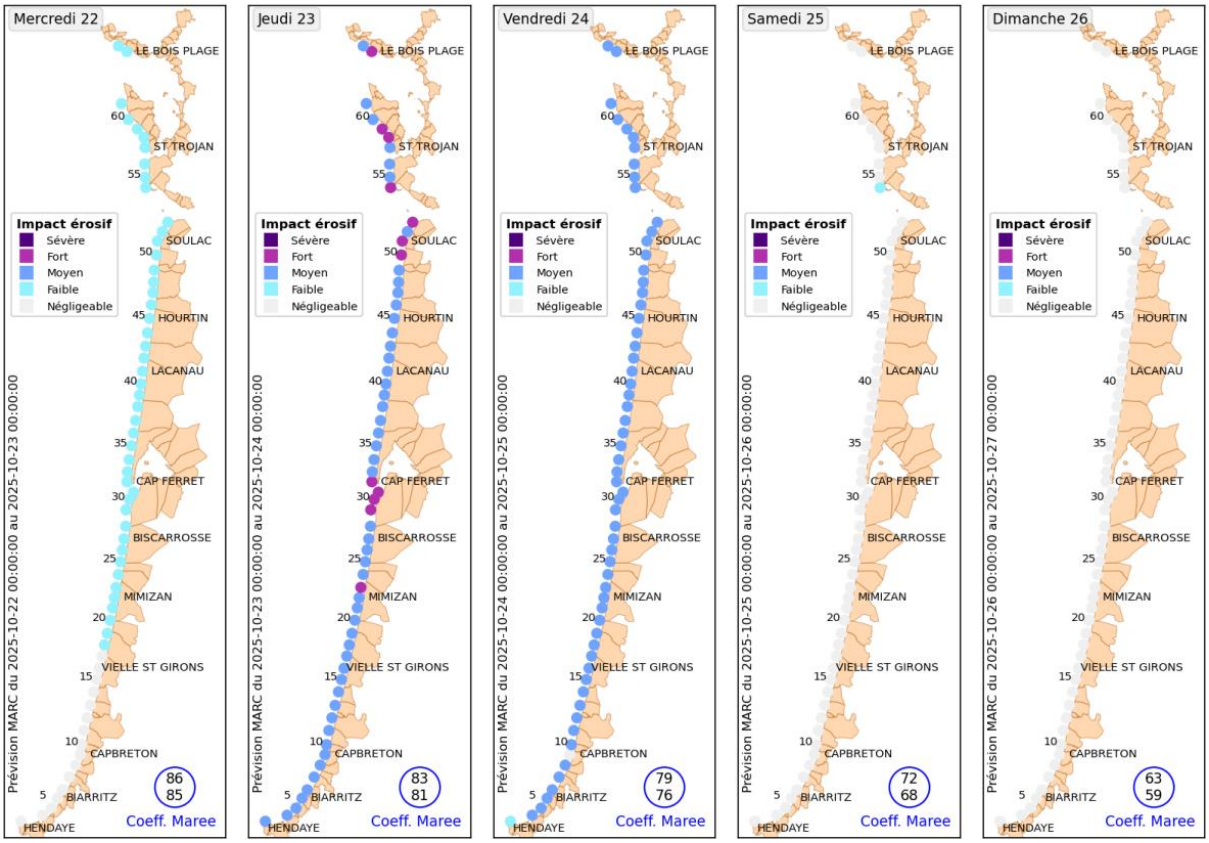

Figure 5 – Cartographie du maximum journalier de l'indice érosif prévu dans le bulletin de surveillance érosion de l'OCNA paru le mercredi 22/10/2025.

3. Bilan des impacts observés

Les observations réalisées par les membres du Réseau tempêtes (cf. section 3) à la suite de cet évènement ont permis d'établir une cartographie de différents impacts observés (e.g. érosion marine, submersion marine, mouvement de terrain) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (Figure 6, Figure 7). Les principaux constats sont les suivants :

- Le littoral de Nouvelle-Aquitaine a été peu impacté par la tempête Benjamin en matière d'érosion marine ;
- Il a globalement été observé un lissage des bermes et un léger abaissement du haut de plage ;
- Quelques reculs notables du pied de dune ont été observés, principalement localisés dans le Nord Gironde et le Nord Landes ;
- Le transport éolien a été assez marqué par endroit et a conduit ponctuellement à la formation de coins sableux en pied de dune en Gironde et dans les Landes ;
- Des phénomènes de submersion marine de faible intensité se sont produits sur l'ile de Ré, dans le Bassin d'Arcachon et au Pays basque ;
- Il n'a pas été porté à la connaissance du Réseau tempêtes de mouvements de terrain pouvant être mis en relation avec le passage de cette tempête.

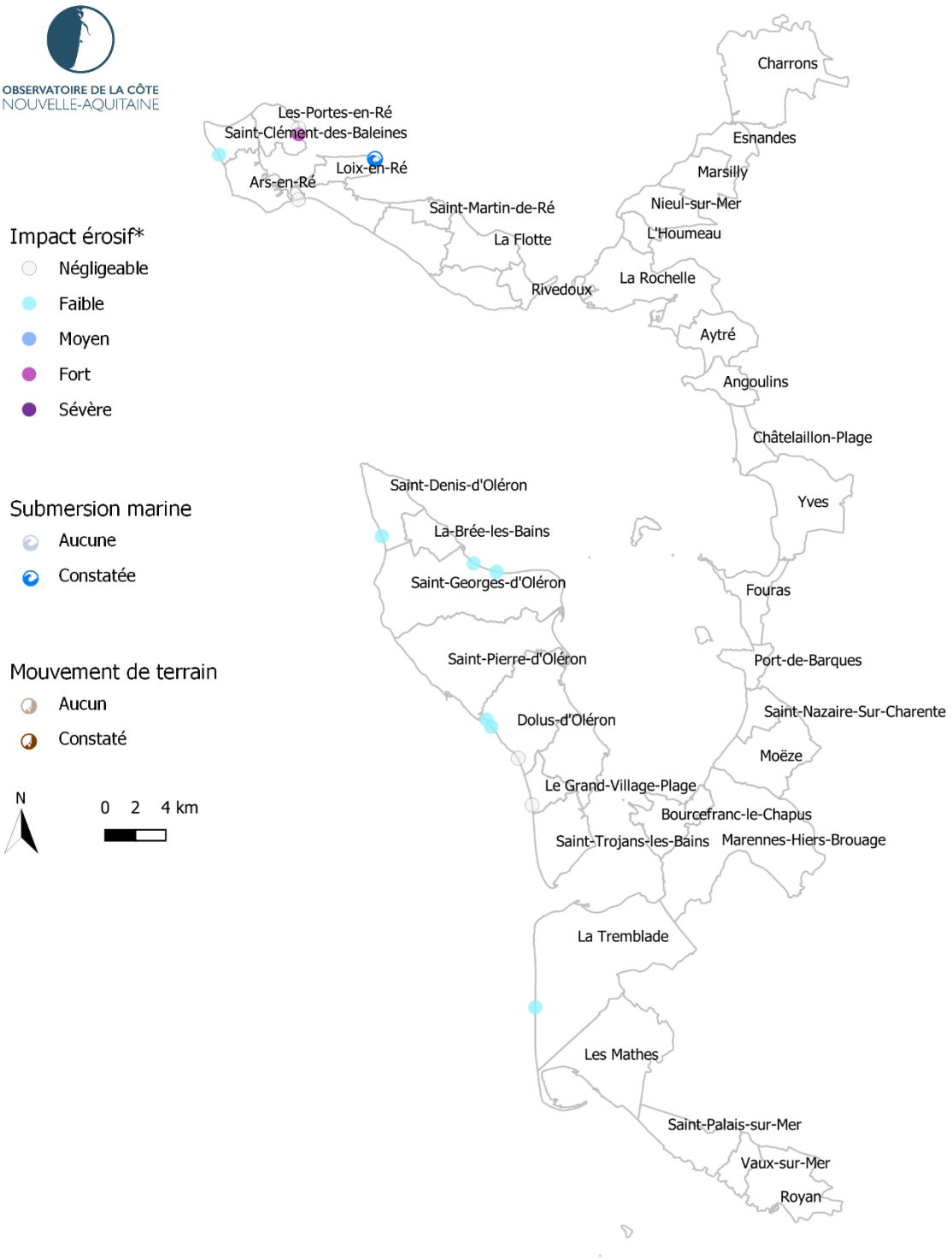

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 6 – Cartographie des impacts de la tempête Benjamin du 23/10/2025 sur le littoral de la Charente-Maritime, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

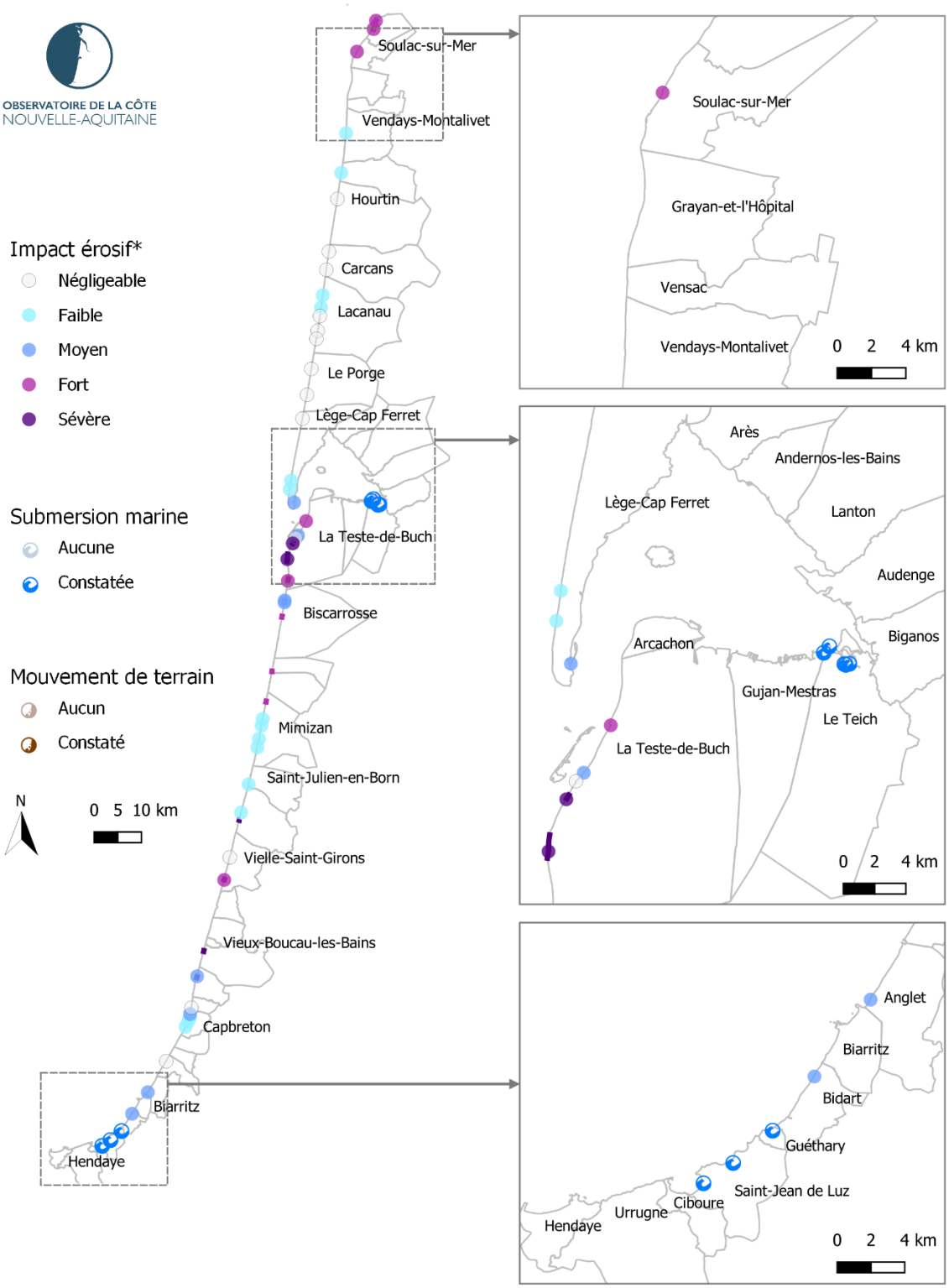

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 7 – Cartographie des impacts de la tempête Benjamin du 23/10/2025 sur le littoral de la Gironde, des Landes et du Pays basque, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

4. Observations par commune

Les observations reportées ci-après proviennent, sauf mention contraire, des membres observateurs du Réseau tempêtes de l'OCNA. Seules les observations comportant suffisamment de détails ont été retenues.

Les Portes-en-Ré

Plage de la Loge : Erosion notable observée dans le secteur sud de la plage de la Loge, avec un abaissement du haut de plage de l'ordre de 1 m et formation d'une falaise d'érosion dans la dune végétalisée (Figure 8). Aucune érosion constatée au niveau de l'accès-plage principal situé plus au nord (Figure 9).

Figure 8 – Secteur sud de la plage de la Loge le 24/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 9 – Secteur nord de la plage de la Loge le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

Saint-Clément-des-Baleines

Plage de la Côte Sauvage - Peu du Guet : Une légère érosion du haut de plage a été constatée dans ce secteur qui a conduite à la mise jour de blocs bétons des blockhaus (Figure 10).

Figure 10 – Plage de la Côte Sauvage dans le secteur du Peu du Guet le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

Ars-en-Ré

Plage du Boutillon - Secteur Ouest : Aucun impact érosif relevé (Figure 11).

Figure 11 – Plage située à l'Ouest de la digue du Boutillon le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

Loix-en-Ré

Pointe du Grouin - secteur nord : Franchissement et dépôt de galets sur la route (Figure 12).

Figure 12 – Route littorale située sur la partie nord de la Pointe du Grouin le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

La Couarde-sur-Mer

Plage de la Pergola : Un abaissement significatif du niveau de sable a été constaté au pied de la digue de protection (Figure 13).

Figure 13 – Plage de la Pergola au droit de l'accès-plage le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

Sainte-Marie-de-Ré

Plage de Montamer : Une réhausse de l'altitude du haut de plage a été constatée (Figure 14).

Figure 14 – Plage de Montamer au droit de l'accès-plage le 24/10/2025. © Communauté de communes de l'Ile de Ré

Saint-Denis-d'Oléron

Plage des Huttes : Légère érosion de la plage, concentrée en partie médiane et/ou basse de la plage.

Saint-Georges-d'Oléron

Les bermes ont été légèrement érodées entre la plage de Plaisance à la plage de la Gautrelle (côte nord-est), formant très localement des micro-falaises (10-30 cm) en haut de plage. L'ouvrage de protection de la Gautrelle a subi de nouvelles dégradations sur son extrémité est.

Dolus-d'Oléron

Une légère érosion de la plage, concentrée en partie médiane ou basse, a été observée sur la plage de Perroche et de la Rémigeasse.

Il n'a pas été constaté d'érosion dans le secteur de Vert Bois, avec au contraire un gain probable de sédiment sur le haut de plage.

Le Grand-Village-Plage - Saint-Trojans-les-Bains

Il n'a pas été constaté d'érosion sur les plages ouest, avec au contraire un gain probable de sédiment sur le haut de plage.

La Tremblade

Faible érosion sur l'ensemble du littoral de la forêt domaniale de la Coubre. Par endroit, la plage s'est au contraire rechargée en sable.

Le Verdon-sur-Mer - Vensac

Sur ce secteur, les bermes ont quasiment toutes disparues et un rafraichissement généralisé du pied de dune a été observé.

Toutefois, deux secteurs de la commune du Verdon-sur-Mer ont été marqués par une érosion significative du pied de dune. La première zone d'érosion se trouve au nord du rocher Saint-Nicolas et a été affectée par un recul du pied de dune d'environ 1 m sur un linéaire de 300 m. La seconde zone se

trouve après l'extrémité nord des digues d'Arros (lieu-dit Tout-Vent) et a été affectée par un recul du pied de dune d'environ 1 m sur un linéaire de 200 m.

Au nord de l'Amélie, environ un tiers du volume de sable déposé en mai dernier (80 000 m³) est parti.

Lacanau

Plage de l'Alexandre : Pas d'érosion du pied de dune et léger abaissement du haut de plage inférieur à 1 m (Figure 15).

Plage Nord : Pas d'érosion du pied de dune et léger abaissement du haut de plage inférieur à 1 m (Figure 16).

Plage Centrale : L'analyse des images acquises par les caméras CASAGEC montre que le niveau de sable le long des épis rocheux est resté relativement stable (Figure 17, Figure 18).

Aucune érosion n'a été constatée entre le sud de Lacanau-Océan et la limite communale sud.

Figure 15 – Blockhaus de l'Alexandre le 28/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 16 – Plage centrale nord le 28/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

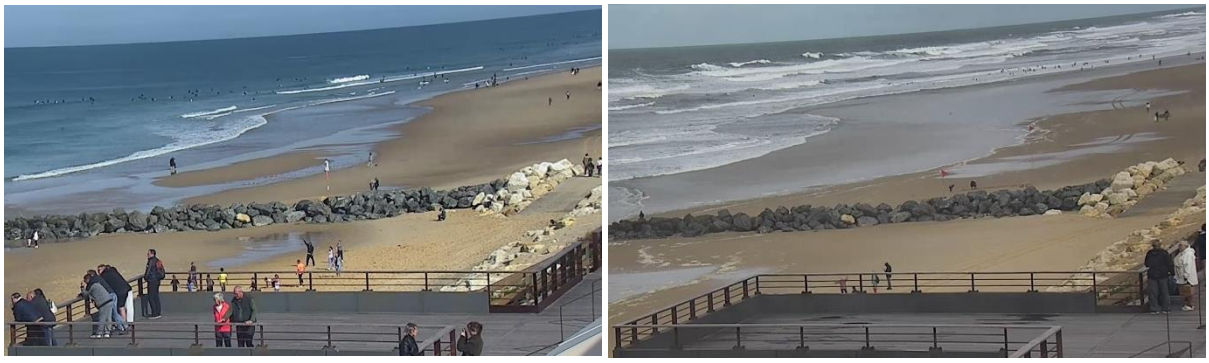

Figure 17 – Vue vers le nord de la plage centrale le 28/09/025 (à gauche) et le 24/10/2025 (à droite). © CCMA/CASAGEC

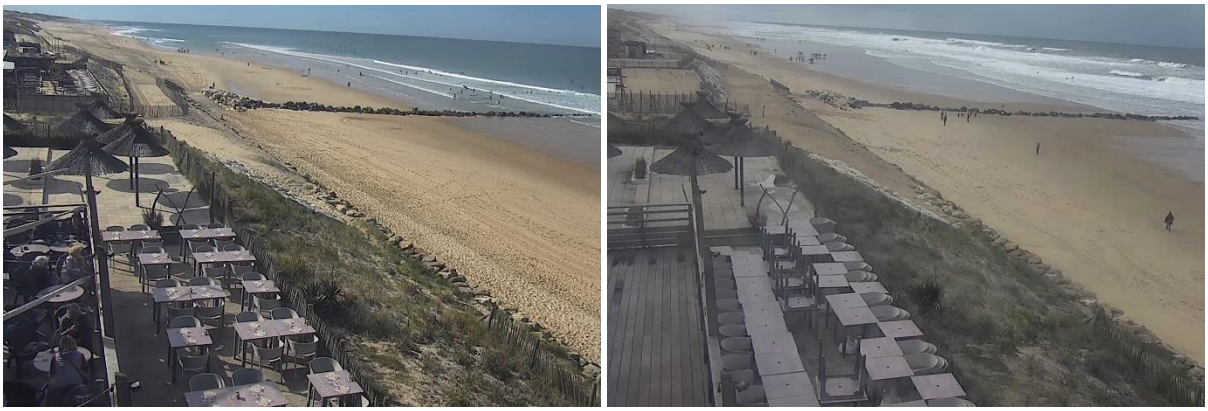

Figure 18 – Vue vers le sud de la plage centrale le 28/09/025 (à gauche) et le 24/10/2025 (à droite). © CCMA/CASAGEC

Le Porge

Aucune érosion n'a été constatée sur ce secteur.

Lège-Cap-Ferret

Plage du Grand Crohot : Aucune érosion constatée.

Plage de la Torchère : La ligne d'eau a atteint le pied de dune et conduit à un rafraichissement du pied de dune.

Plage de l'Horizon : La ligne d'eau a atteint le pied de dune et conduit à un rafraichissement du pied de dune (Figure 19).

Racine du Mimbeau : Une légère érosion du haut du profil de plage a été constatée (Figure 20).

Figure 19 – Secteur nord de la plage de l'Horizon le 06/11/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 20 – Racine de la flèche du Mimbeau le 03/11/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Le Teich

Réserve ornithologique : Quelques légères surverses par-dessus les digues ont été relevées en différents secteurs (Figure 21).

Figure 21 – Digues de la réserve ornithologique du Teich le 24/10/2025. © Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon

La Teste-de-Buch

Secteur de la Corniche : Formation d'une petite falaise d'érosion à la base de la dune du Pilat, ayant conduit à un recul du pied de dune de 0,5-1 m (Figure 22).

Secteur de la Dune du Pilat : Formation d'une microfalaise d'érosion haute d'environ 25-30 cm sur le haut de plage (Figure 22).

Secteur des Gaillouneys : Une importante accrétion sédimentaire a été observée en haut de plage à proximité du sud de la dune du Pilat.

Secteur du Petit Nice : Formation d'une entaille d'érosion marine sur la partie sud de la plage (Figure 23).

Secteur de l'Observatoire : Formation d'une entaille d'érosion marine (Figure 24).

Secteur de la Salie : Erosion importante constatée dans le secteur de la Salie nord, avec la formation d'une entaille d'érosion marine longue d'environ 1,5 km associée à un recul maximal du pied de dune de 5 m (situé entre la Salie nord et la Salie sud, Figure 25)

Secteur du Trencat : Formation d'une entaille d'érosion marine à la limite sud de ce secteur (Figure 26).

Figure 22 – Plage de la Corniche (à gauche) et extrémité sud du secteur de la Dune du Pilat (à droite) le 23/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 23 – Secteur sud de la plage du Petit Nice le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 24 – Secteur de l'Observatoire le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 25 – Plage de la Salie nord le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 26 – Limite sud du secteur du Trencat le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Biscarrosse

L'impact érosif a été relativement modéré au niveau de la plage centrale, avec la formation d'une microfalaise de haut de plage (Figure 27). Un léger abaissement de la plage est visible au niveau du blockhaus situé au pied des Villas Jumelles (Figure 28). Dans le même temps, il s'est aussi produit un placage de sédiments en pied de dune.

Figure 27 – Plage centrale le 24/10/2025. © Communauté de Communes des Grands Lacs.

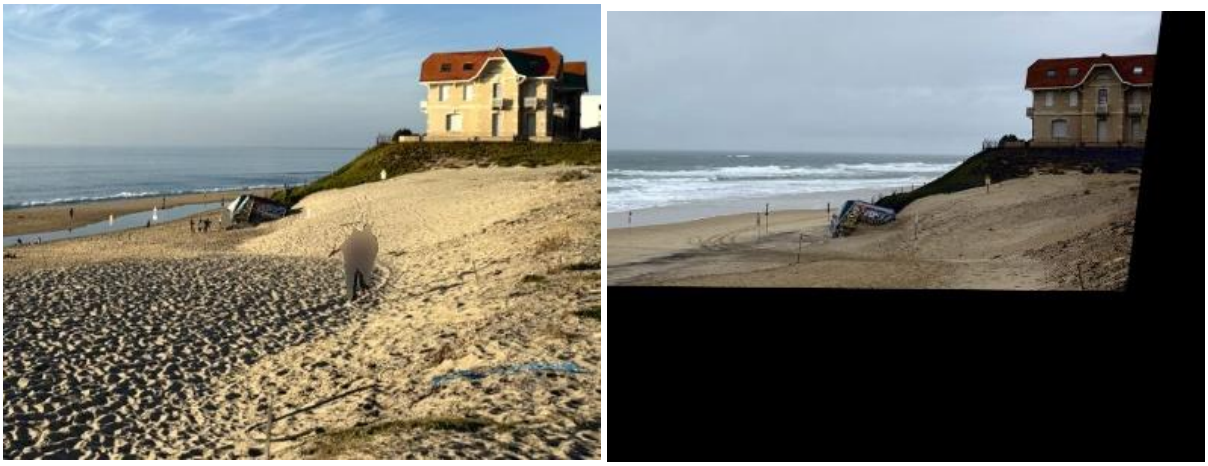

Figure 28 – Photos prises depuis le poste CoastSnap situé au sud des Villas Jumelles le 18 et 25/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Site DGA EM

Deux entailles d'érosion marine ont été relevées dans ce secteur, toutes deux situées dans l'axe d'une baïne. Les bermes se sont aplanies et abaissées ponctuellement, mais globalement la plage conserve un aspect bombé (Figure 29).

Figure 29 – Secteur au nord du site DGA EM sur commune de Biscarrosse le 24/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Mimizan – Saint-Julien-en-Born

Du sud du site DGA EM jusqu'au courant de Contis, aucune entaille d'érosion marine n'a été relevée. En revanche, les bermes ont été très fortement aplanies. Des coins sableux se sont formés en pied de dune sous l'action du transport éolien.

Lit-et-Mixe - Vielle-Saint-Girons

Sur ce linéaire, l'impact érosif sur le pied de dune est relativement faible avec seulement deux petites entailles d'érosion marine visibles, dont une située au sud de l'accès-plage du camping de l'Arnaoutchot (Figure 32). Le transport éolien a conduit à la formation de coins sableux importants, qui peuvent avoir comblé d'autres entailles de petites tailles.

Entre Vielle-Saint-Girons-Plage et le courant d'Huchet, les bermes ont été érodées par endroit, conduisant à la formation de quelques marches de haut de plage. Ailleurs, les plages sont bombées, voire plates, selon le niveau d'érosion de la berme et de son étalement (Figure 30, Figure 31).

Figure 30 – Cap de l'Homy le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 31 – Saint-Girons-Plage le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Figure 32 – Plage de l'Arnaoutchot le 27/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Moliets-et-Maâ - Soorts-Hossegor

Il n'a pas été relevé d'érosion significative sur les cordons dans ce secteur, hormis la formation de deux petites falaises d'érosion en pied de dune, dont une au niveau de la plage des Casernes (Figure 33).

Figure 33 – Plage des Casernes le 29/10/2025. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Capbreton

De manière générale l'impact érosif a été relativement faible sur les plages de Capbreton (Figure 34).

Plage du Prévent : Un abaissement important du haut de plage a été constaté au nord de la plage en pied d'ouvrage à la racine de l'épi. La risberme du perré est devenue visible (Figure 35).

Plage du Santocha : La berme qui était bien formée en sortie d'été a été lissée et une encoche d'érosion a commencé à se former derrière le musoir de l'enrochement (Figure 36).

Plage de la Piste : La ligne d'eau a atteint le pied de dune sans causer d'érosion notable (Figure 37).

Plage des Océanides : La ligne d'eau a atteint le pied de dune sans causer d'érosion notable (Figure 38).

Plage de la Pointe : La berme qui était bien formée en sortie d'été a été lissée.

Figure 34 – Plage centrale le 24/10/2025. © Mairie de Capbreton

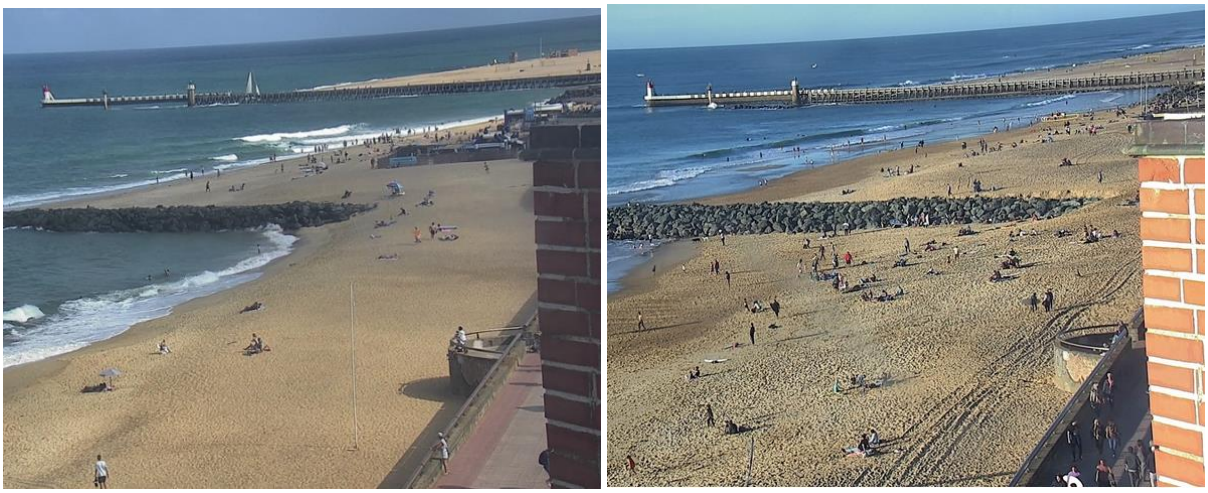

Figure 35 – Vues sur l'épi situé au nord de la plage du Prévent le 18/07/2025 et le 28/10/2025. © SLGBC Hossegor-Capbreton-Labenne / CASAGEC

Figure 36 – Descente de plage du Santocha le 24/10/2025. © Mairie de Capbreton

Figure 37 – Plage de la Piste le 24/10/2025. © Mairie de Capbreton

Figure 38 – Plage des Océanides les 24/10/2025. © Mairie de Capbreton

Tarnos

Il n'a pas été constaté de dégâts majeurs ni d'érosion dans ce secteur (Figure 39).

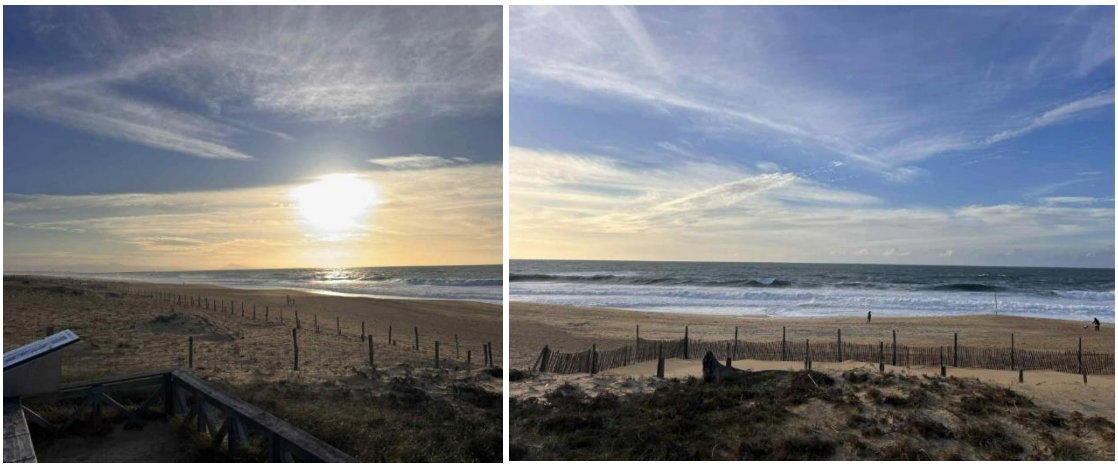

Figure 39 – Plage du Métro le 24/10/2025. © Centre de la Mer de Biarritz

Anglet

Une importante quantité de sable a été emportée au pied des enrochements de la plage de la Petite Chambre d'Amour, autour de la rampe d'accès PMR située à proximité du restaurant Lagunak.

Bidart

Un abaissement important du niveau de sable (1 m) a été observé au pied de l'ouvrage du camping Le Pavillon Royale (Figure 40).

Figure 40 – Secteur sud de l'ouvrage de protection du camping Le Pavillon Royale le 28/10/2025. © Mairie de Bidart

Guéthary

De légers franchissements par paquets de mer ont été observés.

Saint-Jean-de-Luz

De légers franchissements par paquets de mer ont été observés au niveau de la plage d'Erromardie et dans la baie de Saint-Jean-de-Luz.